

École nationale supérieure d'architecture Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
T. +33 (0)1 39 07 40 00 – F. +33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

recrutement d'un enseignant.e associé.e
pour l'année universitaire 2023-2024

profil TPCAU 3

Date : 29/08/2023

POSTE A POURVOIR	: 1 poste de maître de conférence associé (enseignant.e non titulaire)
DISCIPLINE	: TPCAU
NATURE DU CONTRAT	: CDD de MCFA (maître de conférences associé)
DURÉE DU CONTRAT	: 1 an (du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)
NOMBRE D'HEURES	: 160 h sur l'année 2023-2024 (mi-temps)

1) Missions prévues pour l'enseignement :

Charges pédagogiques :

Le poste à pourvoir pour le **25 septembre 2023** correspond à un **mi-temps** sur 12 mois soit **160h** d'enseignement (équivalent TD), soit environ 5h hebdomadaires en moyenne, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances.

Objectifs et spécificités de la charge pédagogique : Interventions requises

L'enseignant.e interviendra en cycle « licence » en :

- Projet de Licence 2, premier semestre (P21), 70h TD
- Projet de Licence 1, deuxième semestre (P12), 70h TD

Projet de Licence 2, premier semestre (P21) 70h TD – Maison monde

La maison exprime le territoire de l'intime aussi bien dans son intériorité que dans son rapport au monde, à son temps, à ses racines, à son devenir, au paysage, aux autres. La maison est à considérer comme l'alter ego de l'être habitant. La maison représente un territoire plus large qu'un simple objet architectural ou un abri. Il s'agit de la concevoir comme un environnement à part entière (habitants, usages, vécus, paysages...) et en perpétuel mouvement (moments furtifs, rythmes diurne/nocturne, hebdomadaires, saisonniers) : la maison est une trajectoire qui évolue. Il s'agit de comprendre la relation étroite entre l'homme et son espace, à travers son époque. Ce n'est pas la forme de la maison qui sera l'objectif de ce studio mais bien la relation, l'espace « entre », le dialogue entre l'espace-temps et celui qui l'habite. L'atelier est rythmé en deux temps :

• Une approche fragmentaire : créer des fragments d'habitat, des moments d'architecture, qui questionnent la notion de territoire et d'intime en travaillant aussi bien à l'échelle domestique qu'à l'échelle de l'immensité du paysage (naturel, urbain, social).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Une conception et représentation de l'entité maison : à partir des recherches fragmentaires dans un travail de compositions et d'assemblages.

Compétences à atteindre :

- Capacité à créer de nouvelles grilles de lecture en allant à la recherche de contournements créatifs,
- Capacité à travailler simultanément à différentes échelles,
- Capacité à mettre en place des outils de représentation adaptés au projet et de précis (questions de mesures)

Projet de Licence 1, deuxième semestre (P12), 70h TD

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent. À l'ère de la post prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ? Pour explorer ces questions, l'atelier traite de la conception d'un petit édifice situé – une station scientifique, pour 6 chercheurs, installée en forêt tempérée, un bord d'un point d'eau. Le projet intervient tout à la fois dans le champ du visible – architectonique – et dans celui de l'invisible – atmosphérique – avec pour objectifs d'apprendre à :

- Observer et comprendre les milieux, leurs fonctionnements et les interactions qui régissent leurs équilibres
- Penser l'espace architecturé en tant que climat spécifique (matières et énergies mises en oeuvre)
- Manipuler ces ressources dans une approche projectuelle transscalaire – qui considère l'architecture comme une interface qualifiante entre le corps (l'individu) et le milieu (à l'échelle planétaire de pale blue dote) – et écologique.

Compétences à atteindre :

- Acquérir des savoir-faire et outils fondamentaux de la conception architecturale :
 - Outils conceptuels : échelles (milieu, édifice, détail), ressources (matières, énergies), relations structure/espace/climat
 - Outils de représentation : plan, coupe, volumétrie (maquette, axonométrie et dessin en perspective)
- Apprendre à penser le projet d'architecture à partir du milieu dans lequel il s'inscrit ;
- Explorer la richesse et la nécessité du croisement des échelles : approche transscalaire itérative et non linéaire

2) Environnement Professionnel



A) Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

La dynamique de L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, sa taille, ses réseaux, son fort ancrage local et international, la désignent parmi les grandes écoles nationales supérieures d'architecture françaises, appréciée très positivement par l'HCERES.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignant.es. Le dialogue permanent entre les enseignant.es, l'administration et les étudiant.es entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet d'évoluer rapidement pour s'adapter à l'actualité des problématiques soumise à la profession architecturale.

Grace à ce mécanisme adaptable et ajustable, les enseignant.es ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté de proposition et d'action, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités tout en les faisant partager au collectif. Le travail en groupe d'enseignant.es – disciplinaire ou transdisciplinaire – est un des principaux moteurs de la pédagogie de l'école.

Actuellement, il y a trois axes d'excellences concernant la formation en projet. La conception sur les grands territoires et le paysage du XXI^e siècle. La maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet. La transdisciplinarité qui croise, en studio de licence et en atelier de Master, l'enseignement du projet avec arts plastiques ou les sciences humaines et sociales ou encore l'expérimentation technique.

L'enseignement à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, de par la vitalité de ceux qui l'anime, n'est jamais doctrinal, systématisant ou autoritaire mais cherche toujours à pousser les étudiant.es et les enseignant.es à construire leur autonomie par une exigence sans cesse renouvelée.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles propose également deux masters spécialisés, un double diplôme architecte-ingénieur, une formation HMNOP, un DPEA consacré à la transformation écologique des constructions du XX^e siècle, une préparation au concours AUE et une formation professionnelle au diplôme d'Etat d'architecte (DEA).

B) Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école est dotée d'un laboratoire de fabrication (FabLab) doté d'outils numériques de prototypage rapide. Cette structure vise à renforcer la pédagogie expérientielle (learning by doing) et la recherche par l'expérimentation à grande échelle, en lien avec l'axe Matières à expérimentation du LéaV.

La recherche dans l'École se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Matières à expérimentation ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Héritage, patrimoine et création ;
- Espaces, corps et sensibilités.

Les chercheur.es sont, pour la plupart, enseignant.es à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient le lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils et elles contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec la Comue Paris-Saclay. Le laboratoire de l'école, rattaché à l'ED Paris-Saclay, accueille de nombreux doctorants (34).

L'école est également membre fondateur de la Comue Paris-Seine, devenue CY Alliance, au sein de laquelle elle forme l'Institut de la création avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy. Au sein de l'alliance, et plus particulièrement de l'École Universitaire de Recherche Humanités, Patrimoine et Création, elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement, pour les 5 ans à venir, est innovant. Son ambition est de pérenniser, accompagner et créer. Il s'articule autour de la création d'un plan étudiant (pour leur réussite, leur autonomie et leur fidélisation), de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées notamment au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle). Il a pour vocation de partager avec toutes les populations les enjeux de l'établissement, et les entraîner dans une dynamique locale (par le renforcement de l'ancrage universitaire), nationale et internationale stimulante.

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui est l'occasion chaque année de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux et de débats entre enseignant.es-chercheur.es et professionnels dans le cadre de cycles annuels nommés « Manèges ».

3) **Dossier de candidature** (réunis en un seul document pdf) :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

1. les documents nécessaires permettant de vérifier 1

*que l'activité principale est réelle et rémunératrice (avis d'imposition et feuilles de paies)

*que l'expérience professionnelle est supérieure ou égale à 3 ans au 1er janvier 2023

2. une lettre de motivation

3. un CV et annexes faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) **de 10 pages maximum**

4) **Dépôt des candidatures par mail uniquement à l'adresse : recrutement@versailles.archi.fr**

La **date limite de réception** des candidatures est fixée au **12 septembre 2023 à 12 heures**

Les candidats devront **mentionner** dans l'objet de leur mail : **candidature pour le poste de MCFA PROFIL TPCAU 3**

